



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Montreuil, 16 février 2021,

Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2021



DES AVANCÉES NÉGOCIÉES ET OBTENUES PAR LA CFDT



Attribution des points de compétence avec un paiement rétro actif dès le 1^{er} janvier.



Le passage au niveau 3 de la classification de tous les salariés actuellement au niveau 2.



La possibilité pour les salariés du secteur enfance médicosocial qui ne disposent pas de suffisamment de congés de venir travailler pour d'autres établissements de l'UGECAM pendant les périodes de fermeture afin d'éviter de se trouver en « sans solde ».



L'équipement en chaussure de travail des personnels de soins et en contact avec les patients.



L'attribution d'une veste polaire siglée UGECAM pour tous les salariés présents à l'effectif.

Pour se défendre Solidaire, syndiquez vous à la CFDT

Marie-Noëlle BODARD : Secrétaire - Lucie FORT : Secrétaire adjointe

Hildegarde FOUGERAY : Trésorière - Rosine VAUBIEN : Trésorière adjointe

Tel : 0158101043 / 0638282319 Email : cfdtugecamidf@gmail.com Site Internet : <http://cfdt-ugecamidf.org>